

COMPTE-RENDU DE REUNION
Groupe de travail sur la liste des séries de données INSPIRE
DU CNIG DU 13/01/15

Objet : point sur les travaux du groupe

Ordre du jour :

- Difficultés rencontrées pour partager les résultats 2014 du groupe de travail avec les producteurs de données (BRGM)
- Rappel du mandat de la commission Données du CNIG (IGN)
- Quelles conséquences pour l'avenir? Quelle méthode? Discussion.

Liste de diffusion

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Etienne Taffoureau (BRGM) Maelle Decherf (BRGM)	Marc Leobet (MEDDE) Pascal Lory (IGN) Pierre Vergez (IGN)
Personnes à informer : Liste Commission-Données, autres membres du groupe.	

Date	Visa	Nom	Organismes
Rédaction	14/01/2015	Marc Leobet	MEDDE
Validation	19/01/15	Pascal LORY	IGN Appui CNIG

Principales conclusions :

1/ évolution du scénario pour l'amélioration des métadonnées

- Dans sa mission d'animation des partenaires du Géocatalogue, le BRGM a rencontré d'importantes difficultés à exploiter le principal livrable du groupe en 2014, c'est-à-dire le fichier dit « liste 8000 ». Il s'agit principalement d'ambiguïtés non résolues.
- Le doublement du nombre de métadonnées dans le futur rapport 2015 conduit à rendre impossible la méthode sur dit d'expert et à l'abandonner.
- Parallèlement, le scénario d'amélioration de l'affectation d'une série à un thème INSPIRE reposait sur l'acceptation de défauts pendant quelques années, le temps de ressentir les effets des actions d'accompagnement. Le manque d'amélioration et, parfois, de réaction des producteurs conduit à l'adapter et à le compléter selon deux axes :

- ⇒ pour les nouvelles métadonnées, intégrer le thésaurus dit COVADIS dans l'outil de saisie de métadonnées Géosource. Cela permettra aux producteurs de saisir (via un menu déroulant, par exemple) un nom habituel dans son métier (« forêt de protection », « plan local d'urbanisme »...) sans s'inquiéter du thème INSPIRE. C'est l'outil qui affectera automatiquement le thème correspondant.
 - ⇒ pour le stock, corriger automatiquement dans le Géocatalogue un certain nombre d'affectations connues pour être erronées et rendre accessible les informations corrigées via un flux CSW « à valeur ajoutée ».
- Ces mesures visent d'abord à améliorer la performance de la recherche de données tout en améliorant le rapport de la France.
 - Ce CSW « à valeur ajoutée » deviendrait la source du rapportage, sous la responsabilité du Point de contact français. Les métadonnées directement issues des producteurs continueront à être accessibles comme aujourd'hui.

2/ Conséquence pour le programme de travail du groupe

Conformément au mandat du groupe, le programme de travail en 2015 devrait suivre trois axes :
A- Vers un thésaurus national pour les métiers de l'information géographique : cet axe répond au mandat du CNIG dans sa partie « liste et guide de recommandation ». Cela commence par l'élévation du thésaurus dit COVADIS en thésaurus CNIG.

Ce thésaurus devra être progressivement étendu selon deux dimensions : d'une part vers plus de précision sémantique, en intégrant les listes de codes créés par la directive INSPIRE et par les standards nationaux, et d'autre part vers des métiers encore peu couverts, en premier lieu ceux des collectivités territoriales. Le groupe de travail pourrait évoluer de façon à traiter de ce sujet.

Par ailleurs, lorsqu'elles ne trouvent pas dans le thésaurus le mot-clé qui correspond à leur donnée particulière, il est convenu de mettre en place un système de remontée des demandes des autorités publiques vers le Géocatalogue.

B- Retour sur le livrable du groupe en 2014 afin de stabiliser un certain nombre de résultats. L'investissement en temps sera limité. Les documents en ligne sur le site du CNIG prendront en compte ce retour.

C- Au vu des substantielles améliorations prévues, la liste des séries de données évoquée dans le mandat du groupe sera strictement celle fournie dans le cadre du rapportage.

3/ Vers la réunion de données sous forme de couches nationales

Une conséquence de la procédure d'évaluation de septembre 2014 réalisée par la MIG a été de réfléchir à une évaluation plus qualitative que quantitative. Lorsque la donnée existe, la constitution de couches nationales thématiques accessibles est un objectif d'INSPIRE et a du sens pour les utilisateurs.

Une réflexion sur les couches qu'il serait faciles et/ou utiles à constituer est à engager. Une enquête nationale pourrait contribuer à cette définition.